

Arts en Scène - saison 2022-2023

Grille tarifaire des ateliers tout public

L'inscription aux ateliers est annuelle. Les tarifs mensuels présentés ci-dessous correspondent à un fractionnement de l'inscription annuelle sur 10 mois. Autres possibilités de règlement : en une fois ou au trimestre. Pour l'inscription à 2 ateliers, 10% de réduction sur votre cotisation des 2 ateliers.

ateliers de 3 h tout niveau (théâtre, clown, voix et chant)*	type de tarifs	par mois (sur 10 mois)	par trimestre (3 trimestres)	par année
	TP	56,00	186,67	560
	TR	50,00	166,67	500
	TSR1	47,60	158,67	476
	TSR2	44,80	149,33	448
	TA	53,20	177,33	532

ateliers de 3 h approfondissement (théâtre)*	type de tarifs	par mois (sur 10 mois)	par trimestre (3 trimestres)	par année
	TP	67,00	223,33	670
	TR	60,00	200,00	600
	TSR1	56,95	189,83	570
	TSR2	53,60	178,67	536
	TA	63,65	212,17	637

ateliers de 1 h 30 tout niveau (danse)*	type de tarifs	par mois (sur 10 mois)	par trimestre (3 trimestres)	par année
	TP	29,00	96,67	290
	TR	26,00	86,67	260
	TSR1	24,65	82,17	247
	TSR2	23,20	77,33	232
	TA	27,55	91,83	276

ateliers de 1 h 30 approfondissement (danse)*	type de tarifs	par mois (sur 10 mois)	par trimestre (3 trimestres)	par année
	TP	31,00	103,33	310
	TR	28,00	93,33	280
	TSR1	26,35	87,83	264
	TSR2	24,80	82,67	248
	TA	29,45	98,17	295

** Tous les ateliers durent 3 heures par semaine sauf la danse contemporaine (1h30), de septembre à juin. Il y a deux ateliers d'approfondissement en théâtre et danse (voir la spécificité des ateliers sur le site).*

NOTE EXPLICATIVE

Tous les montants sont exprimés en euros. Les activités sont réservées aux adhérent.e.s. L'adhésion annuelle à l'association obligatoire (30 euros) n'est pas comprise dans les tarifs ci-dessus.

Types de tarifs :

TP : **tarif plein**

TR : **tarif réduit** : -10 % pour les étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA, personnes de la même famille inscrites au même atelier

TSR1 : **tarif solidaire 1** : -15 % si quotient familial < 700 euros

TSR2 : **tarif solidaire 2** : -25 % si quotient familial < 400 euros

TA : **tarif adhérent intensif** : -5 % en cas réinscription d'une année sur l'autre